

Brazzaville, le 11 janvier 2019

Le Proviseur,

à

Mesdames, Messieurs

Les parents d'élèves français

Réf : 001SE/19-20/LC/jl

Objet : demande de bourses (1^{ère} commission)
année scolaire 2019/20120

La campagne d'aide à la scolarité est ouverte du mercredi mercredi 09 janvier 2019. Les dossiers de demande sont à retirer au secrétariat du lycée et devront être rapportés dûment complétés pour visa du Proviseur avant d'être ensuite déposés personnellement à la section consulaire de l'ambassade de France ; du lundi au jeudi de 09h à 11h.

Date limite de dépôt des dossiers : jeudi 07 février 2019

Au-delà de la date limite aucun dossier ne pourra être accepté compte tenu des instructions reçues de l'AEFE.

Nous vous rappelons que ces bourses ne peuvent être attribuées qu'aux enfants français sous réserve de conditions de ressources familiales.

Le Proviseur,

L. CADIC